



# Le Palais des Congrès : déambuler sans limite

## Des espaces de congrès et d'expositions modulables à l'infini

- Un auditorium de 1 100 m<sup>2</sup> comprenant plus de 1 000 places assises et bénéficiant d'une acoustique idéale pour accueillir de la musique symphonique ou de chambre.
- Entièrement modulable, l'espace des salles de commissions, pouvant accueillir jusqu'à 800 personnes, peut varier d'une configuration de 1 à 5 salles. En format réunion chaque salle peut accueillir 20 personnes assises.
- Un hall d'accueil et un foyer haut de grande capacité s'ouvrant sur une terrasse.
- Un espace de déambulation pouvant intégrer des zones d'expositions de 587 m<sup>2</sup>.

## De la lumière naturelle à l'obscurité

Tous les espaces, excepté l'auditorium, laissent entrer la lumière par de grandes baies vitrées toute hauteur. Les salles de commissions, quant à elles, peuvent être plongées dans le noir absolu.



## Des équipements favorisant un confort optimal

Chaque espace est tout équipé audio et vidéo avec des projecteurs HD et un écran motorisé. Les salles sont fournies de connectiques en nombre et leur température est librement réglable.

Chacun des fauteuils de l'auditorium est pourvu d'une tablette d'écriture, d'une connexion USB et d'une prise de courant. Toutes les salles de commissions sont pré-équipées avec tables et chaises.

Un espace de vestiaire et bagagerie de 50 m<sup>2</sup> est mis à la disposition des participants.

## Un lieu pour se restaurer et des offices adaptés

L'espace repas comprend une salle de plus de 1 300 m<sup>2</sup>, cloisonnable en deux. Il s'ouvre sur une vaste terrasse extérieure paysagée avec vue sur la forêt. Ce lieu de restauration permet d'accueillir 1 200 personnes debout ou 1 000 personnes assises.

Plusieurs offices sont mis à disposition des traiteurs :

- Un office de restauration au niveau des salles de commissions et de l'auditorium.
  - Au niveau du restaurant, un office relais en liaison directe (par monte-charge) avec l'office précité.
- Deux offices et deux dépôts restauration sont également disponibles.



ORLÉANS CONVENTION | BUREAU DES CONGRÈS D'ORLÉANS MÉTROPÔLE  
02.38.24.01.69/68 | [congres@tourisme-orleans.com](mailto:congres@tourisme-orleans.com) | [www.convention-orleansmetropole.com](http://www.convention-orleansmetropole.com)